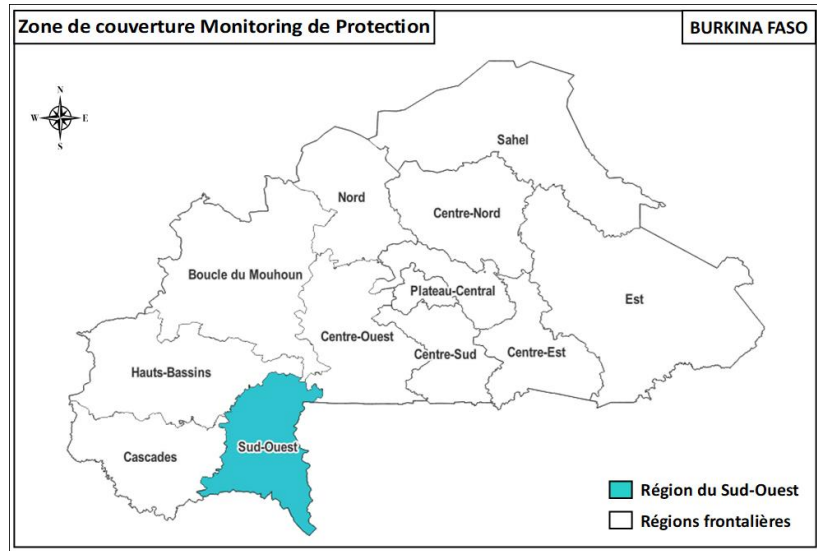


BURKINA FASO

Région : Sud-Ouest

(96,204 PDI, source :
SP/CONASUR, date
31/03/2023)



Rapport mensuel Monitoring de Protection - Mai 2023

3,371 Personnes
en déplacements

01 Incident
enregistrés avec
02 victimes

11 cas de
protection pris en
charge

114 Cas de
protection
référés



Séance de sensibilisation sur la coexistence pacifique tenu dans la commune de Ouessa province du Ioba

I. Résumé

Durant le mois de mai, l'équipe de monitoring de protection a poursuivi la mise en œuvre de ses activités dans un contexte sécuritaire toujours dégradé. En effet, un (01) incident de protection (rapports flash n°13) a été enregistré dans les communes de Diébougou. De façon spécifique, il s'agit d'une atteinte au droit à la vie (assassinat)).

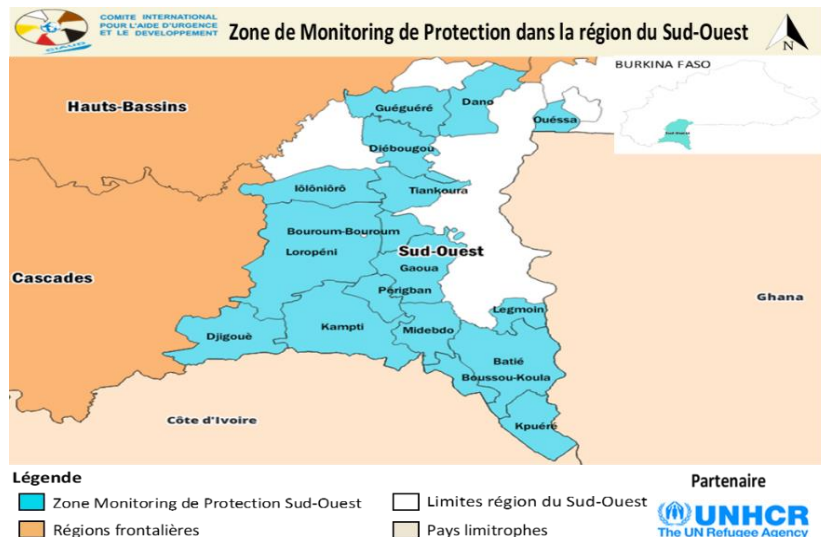
Cette violation de droits humains causée par des GANE a fait 02 victimes. Cet incident de protection a également provoqué des déplacements de population vers les communes de Batié, Bouroum-Bouroum, Bondigui, Guéguéré, Midébdou, Diébougou, Loropéni, Tiankoura, Dano, Batié, Ouessa, Kampti, Périgban et Bouroum-Bouroum.

II. Couverture géographique



• Zone de couverture

S'agissant des communes d'interventions, il y a cinq (05) communes où sont basés les moniteurs ; douze (12) communes où les moniteurs font la navette pour couvrir chaque mois et une (01) commune pratiquement inaccessible, il s'agit de la commune de Djigoué. Elle est donc couverte à distance. Les volontaires de protection sont basés dans les communes où il n'y a pas de moniteur.



• Accessibilité

La commune de Djigoué est inaccessible. En outre, la commune de Loropéni avec les multiples incidents devient de plus en plus inaccessible par certains axes. Les villages de Irinao, Pièna dans la commune de Kampti, de Diassara dans la commune de Iolonioro et de Gogoba et Tankédougou dans la commune de Guéguéré sont fortement touchés par la crise sécuritaire rendant ces zones difficiles d'accès

• Méthodologie de collecte d'informations

La méthode de collecte de données utilisées combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette

collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau communale et de points focaux communautaires situés au niveau des village et des localités. Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région du Sud-Ouest mobilise également l'organisation de la société civile AMDESSO et la Commission Nationale pour les Droits Humains. Celles-ci permettent de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois, l'ensemble des réseaux communautaires ayant contribué à la réalisation du monitoring de protection sont :

- **01 formulaire d'alerte flash** renseigné ;
- **01 formulaire d'incident de protection** documentant les violations des droits humains renseignés ;
- **87 formulaires ménages** renseignés ;
- **92 formulaires informateurs clés** renseignés.

La collecte de données dans la région de Sud-Ouest a été effectuée par cinq (05) moniteurs de protection et d'un réseau communautaire constitué de 24 volontaires de protection et de dix (10) comités de protection.

Ces données ont été collectées à la fois dans les ZAD (sites spontanés, familles d'accueil, location), et les zones n'accueillant pas de PDI.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région (Localité de départ)	Type de ZAD	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Ioloniore ; Bougouriba ; Sud-Ouest		Bondigui ; Bougouriba ; Sud-Ouest	Location	11	41	08	10	15	08	Primaire	Détérioration continue de la situation sécuritaire
Djigouè ; Poni ; Sud-Ouest		Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	08	72	17	11	19	25	Primaire	Détérioration continue de la situation sécuritaire
Kampti ; Poni ; Sud-Ouest		Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	10	87	10	20	23	34	Primaire	Menace Ultimatum
Pobé- Mengao ; Soum ; Sahel	Location	Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	23	207	47	41	51	68	Secondaire	Enlèvement Menaces

Commune, province, région (Localité de départ)	Type de ZAD	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Kampti ; Poni ; Sud-Ouest		Ouessa ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	05	01	00	01	03	Primaire	Raisons sécuritaires
Fouzan ; Tuy ; Hauts-Bassins	Famille d'accueil	Guégueré ; loba ; Sud-Ouest	Famille d'accueil	01	04	01	01	01	01	Secondaire	Menaces
Gourcy ; Zandoma ; Nord	Location	Guégueré ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	05	01	01	01	02	Secondaire	Menaces
Niangoloko ; Comoé ; Cascades		Guégueré ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	05	00	02	01	02	Primaire	Ultimatum
Loropéni ; Poni ; Sud-Ouest		Périban ; Poni ; Sud-Ouest	Famille d'accueil	01	07	00	03	02	02	Primaire	Menaces sécuritaires
Loropéni ; Poni ; Sud-Ouest		Bouroum-Bouroum ; Poni ; Sud-Ouest	Location	04	41	04	13	08	16	primaire	Menaces sécuritaires
Ouo ; Comoé ; Cascades		Ilonioro ; Bougouriba ; Sud-Ouest	Location	140	290	80	40	120	50	primaire	Ultimatum
Ouo ; Comoé ; Cascades		Diébougou ; Bougouriba ; Sud-Ouest	Location	10	49	11	10	15	13	primaire	Ultimatum
Ilonioro ; Bougouriba ; Sud-Ouest		Bondigui ; Bougouriba ; Sud-Ouest	Location	35	117	20	37	35	25	primaire	Menaces sécuritaires
Kongoussi ; Bam ; Centre-Nord	SAT	Midébdou ; Noubiel ; Sud-Ouest	Famille d'accueil	01	04	00	01	01	02	Secondaire	Mauvaises conditions d'accueil
Ouo ; Comoé ; Cascades		Batié ; Noubiel ; Sud-Ouest	Location	08	54	01	15	16	22	primaire	Menaces sécuritaires
Kogossablogo ; Namentenga ; Centre-Nord	Famille d'accueil	Batié ; Noubiel ; Sud-Ouest	Location	06	35	06	06	07	16	secondaire	Menaces sécuritaires
Lilgo ; Namentenga ; Sud-Ouest	Famille d'accueil	Batié ; Noubiel ; Sud-Ouest	Location	03	24	01	08	08	07	Secondaire	Menaces sécuritaires
Ouo ; Comoé ; Cascades		Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	15	162	25	32	48	57	Primaire	Ultimatum
Sidéradougou ; Comoé ; Cascades		Perigban ; Poni ; Sud-Ouest	Famille d'accueil	04	42	05	14	08	16	Primaire	Menaces sécuritaires
Loropéni ; Poni ; Sud-Ouest		Diébougou ; Bougouriba ; Sud-Ouest	Famille d'accueil	06	26	04	09	07	06	Primaire	Menaces sécuritaires u
Ouo ; Comoé ; Sud-Ouest		Loropéni ; Poni ; Sud-Ouest	Location	154	1084	116	445	260	263	Primaire	Ultimatum
Djigoué ; Poni ; Sud-Ouest		Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	62	355	53	133	68	101	Primaire	Ultimatum
Djigoué ; Poni ; Sud-Ouest		Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	02	28	03	08	07	10	Primaire	Ultimatum
Ouo ; Comoé ; Cascades		Batié ; Noubiel ; Sud-Ouest	Location	06	20	03	03	08	06	Primaire	Ultimatum
Sidéradougou ; Comoé ; Sud-Ouest		Périban ; Poni ; Sud-Ouest	Location	03	13	00	03	03	07	Primaire	Menaces sécuritaires
Djigoué ; Poni ; Sud-Ouest		Perigban ; Poni ; Sud-Ouest	Location	10	63	12	24	13	14	Primaire	Menaces sécuritaires
Bondigui ; Bougouriba ; Sud-Ouest		Batié ; Noubiel ; Sud-Ouest	Location	40	123	28	25	40	30	Primaire	Ultimatum

Rollo ; Bam ; Centre-Nord	Famille d'accueil	Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	11	81	17	24	18	22	Secondaire	Menaces sécuritaires
Ouo ; Comoé ; Cascades		Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	11	01	05	02	03	Primaire	Ultimatum
Ténare ; Bam ; Centre-Nord	Site spontané	Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	02	13	01	08	02	02	Secondaire	Menaces sécuritaires
Guibaré ; Bam ; Centre-Nord	Famille d'accueil	Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	05	01	01	01	02	Secondaire	Menaces sécuritaires
Mangodara ; Comoé ; Cascades		Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	05	00	01	01	03	Primaire	Ultimatum
Kongoussi ; Bam ; Centre-Nord	SAT	Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	05	24	04	09	05	06	Secondaire	Mauvaises conditions de vie
Tchimbara ; Mouhoun ; Boucle du Mouhoun		Dano ; loba ; Sud-Ouest	Location	01	01	00	01	00	00	Primaire	Menaces sécuritaires
Zegdega ; Namentenga ; Centre-Nord		Guéguéré ; loba ; Sud-Ouest	Location	04	28	03	08	04	13	Primaire	Menaces sécuritaires
Kampti ; Poni ; Sud-Ouest		Poni ; Kampti ; Sud-Ouest	Location	18	112	27	21	29	35	Primaire	Ultimatum
Djigouè ; Poni ; Sud-Ouest		Kampti ; Poni ; Sud-Ouest	Location	15	106	15	25	27	39	Primaire	Ultimatum
Sous-Totaux				628	3,371	531	1,021	883	936		

- **Analyses spécifiques sur les déplacements de population**

Le suivi des déplacements de population a permis de rapporter 38 vagues de déplacements de personnes dont 28 primaires et 10 secondaires. Au cours de ces déplacements, 628 ménages de 3,371 personnes (531 hommes, 883 femmes, 1,021 garçons et 936 filles) ont été recensés par l'équipe P21. Ces déplacements de personnes sont en hausse par rapport au mois écoulé ou nous avons enregistré un déplacement de 1061 personnes. Ces personnes sont originaires des communes de Loropéni, Iolonioro, Tchimbara, Guibaré, Mangodara, Kongoussi, Rollo, Digouè, Kampti, Fouzan, Tongomayel, Kaya, Barsalogho, Ouou, Sidéradougou, Iilgo, Pobé-Mengao, Nouna et Houndé.

IV. Incidents de protection

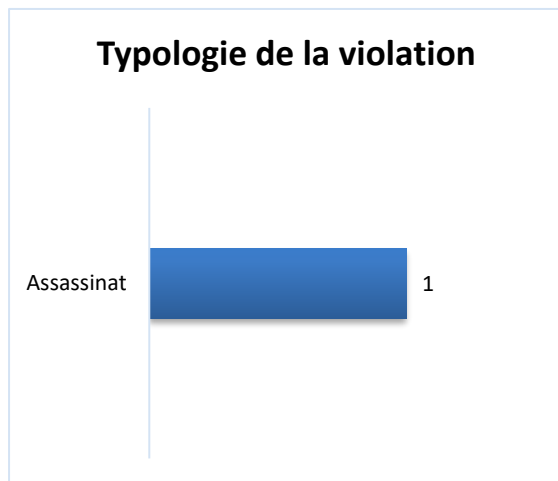
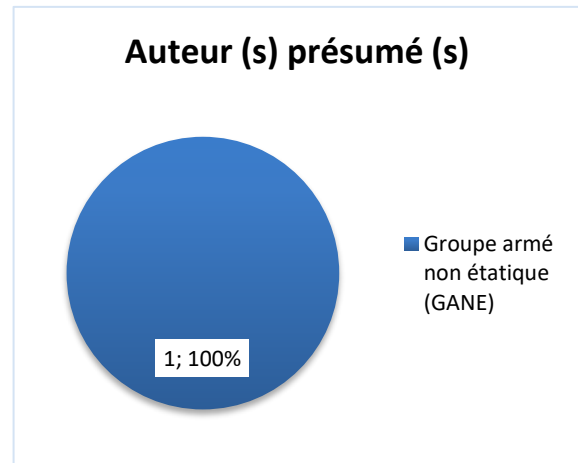
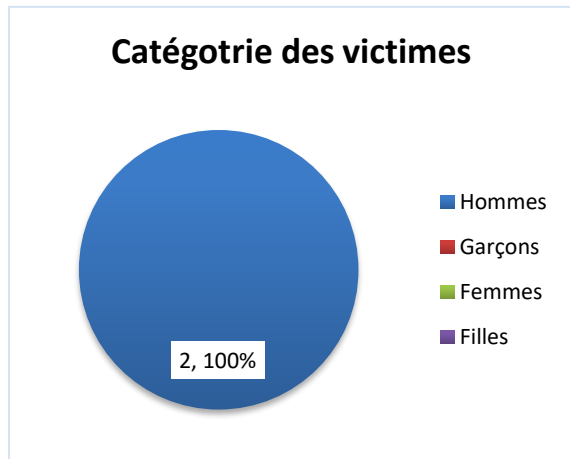


01
Incidents



Localités touchées

- **Statistiques**



Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	
	Extorsion/taxe illégale	
	Pillage	
	Vol	
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	02
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	
	Menace/Ultimatum	
	Arrestation et/ou détention arbitraire et illégale	
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	
Allégations de violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	
	Violence psychologique et émotionnelle	
Total général		02

- **Details sur les incidents**

Durant ce mois, nous avons enregistré un (01) incidents de protection dans la commune de Diébougou. Il s'agit d'un cas d'atteinte au droit à la vie (assassinat). En comparant au mois dernier, on note une baisse du nombre d'incident enregistré car durant le mois d'avril, nous avons enregistré sept (07) incidents de protection. Mais cette baisse du nombre d'incident ne signifie pas une amélioration de la situation sécuritaire dans la zone. Mieux, en termes de déplacement forcé de population, nous avons atteint le pic ce mois avec 3,371 contre 1,061 pour le mois d'avril.

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

Les violences basées sur le genre sont un phénomène récurrent dans la région. Des cas de mariages d'enfants ont été identifiées à Midébdou et à Guéguéré. Pour remédier cette situation, l'équipe chargée de la gestion des cas VBG a réalisé des séances de sensibilisation. Pour ce faire, 16 séances de sensibilisation sur les VBG et les mariages d'enfants ont été réalisées dans les communes de Bondigui, Kampti, Périgban, Midébdou, Guéguéré, Diébougou et de Gaoua. Ces séances de sensibilisation ont permis de toucher 545 personnes.

Par ailleurs l'équipe chargé de la gestion des cas VBG a enregistré deux (02) cas de déni de ressources, d'opportunités et de services et un (01) cas de mariage d'enfant. Ces cas ont bénéficié d'une assistance en soins de santé, en frais de transport et en restauration. S'agissant des auteurs, ils sont des membres des communautés et surtout des conjoints ou des proches parents. Un accent sera mis les mois à venir sur les séances de sensibilisations sur les mariages d'enfants dans la majeure partie de nos communes d'intervention.

V.2. Protection de l'enfance

La question de la protection de l'enfant se pose avec acuité dans la région du Sud-Ouest. Cette situation s'est aggravée avec la crise sécuritaire. En effet, sur 3,371 PDI identifiées ce mois par nos équipes terrains, 1,957 sont des enfants. Ces indicateurs interpellent tous les acteurs de la protection de l'enfant à se positionner dans la région pour apporter une réponse.

A cela, il convient d'ajouter que onze (11) cas de traite d'enfants ont été enregistrés dans la région par les services en charges de l'action humanitaire. Pour ces cas, CIAUD à travers l'appui financier de son partenaire, le HCR, à apporter dans le cadre du projet « asile et mouvement mixte » un soutien financier en cash à hauteur de 35.000 F CFA par victime pour leurs besoins primaires.

V.3. Etat de droit

Dans certaines zones, la population civile n'a plus accès aux services sociaux de base. En effet, huit (08) formations sanitaires et quatre-vingt-seize (96) écoles sont toujours fermées dans la région du Sud-Ouest notamment certaines localités de Djigoué et de Loropéni.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

Durant le mois de mai, 114 Personnes à Besoins Spécifiques (PBS) (69 femmes, 33 hommes, 07 filles et 05 garçons) ont été enregistrées parmi les PDI et la communauté hôte dans les communes de Batié, Legmoin, Kampti, Diébougou, Tiankoura, Dano, Guéguéré et Ouessa. Il s'agit de façon spécifique de 38 femmes cheffes de ménages sans revenus, de 27 femmes allaitantes vivants dans des conditions précaires, de 31 hommes chefs de ménages avec à charge plus de 10 personnes, de 02 hommes vivant avec un handicap, de 04 femmes Vivant avec des maladies chroniques et de 12 élèves déplacés internes à risque d'abandons scolaires pour manque de moyens financiers. En termes de réponses, les personnes à besoins spécifiques (PBS) identifiées bénéficieront d'une assistance les mois à venir. Pour le moment, elles sont orientées vers les services de l'action sociale.

V.5. Cohésion sociale

Dans la région du Sud-Ouest, des risques de tension sont perceptibles dans certaines communes comme Loropéni et Kampti. CIAUD et ses partenaires de la région mènent de façon régulière des activités de prévention afin d'apporter sa touche à une meilleure coexistence pacifique. Ainsi, durant ce mois, treize (13) séances de sensibilisation sur le vivre ensemble et la cohésion sociale ont été réalisées dans les communes de Diébougou, Dano, Kampti, Bouroum-Bouroum, Boussoukoura, Périgban, Ouessa, Bondigui et Midébdou. Ces séances de sensibilisations ont touché 287 personnes dont 210 PDI et 77 des communautés hôtes. Ces sensibilisations ont touché 104 hommes, 102 femmes, 35 garçons et 46 filles.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

Avec l'augmentation du nombre de PDI dans la région ces derniers temps, la question de logement se pose avec acuité. En effet, les PDI nouvellement ont du mal à se trouver des logements dans les communes de Gaoua, Kampti, Loropéni et Bouroum-Bouroum. Par ailleurs, la possibilité pour ces PDI d'avoir des maisons dans une famille d'accueil devient de plus en plus rare. Pour remédier ces différents problèmes, le HCR à travers ses partenaires OCADES (2022 à mars 2023) et CRBF (à partir de mai 2023) octroie des abris semi durables à des PDI et d'autres perçoivent des assistances en « cash abris » pour leur permettre de louer des maisons.

V.7. Protection à base communautaire

Les communautés participent de façon active aux différentes activités de monitoring de protection. Toute chose qui nous a permis d'identifier 114 personnes à besoins spécifiques (PBS), de rapporter quatre (04) incidents de protection ainsi que 38 vagues de déplacement forcé de population civile durant ce mois de mai.

V. Partage d'informations et coordination

Les autorités locales sont permanemment approchées pour un accompagnement dans la mise en œuvre des activités de monitoring de protection. Des informations en lien avec la protection sont partagées avec les responsables administratifs en vue d'être au même niveau d'information. Il convient de souligner que l'équipe CIAUD/Sud-Ouest a participé à l'évaluation multisectorielle des besoins dans les communes de Kampti, Gaoua et Batié. Cette évaluation a été réalisée par l'association partenaire AMDESSO avec le soutien technique et financier de l'UNICEF.

• Gestionnaire de site

La région du Sud-Ouest compte de nombreuses ZAD (location, familles d'accueil et sites spontanés) dont le suivi est assuré par les services de l'Action Sociale. Le Monitoring de Protection réalisé courant ce mois a relevé que les PDI des ZAD de Gaoua, Kampti et Loropéni ont du mal à se trouver des logements. Cela est dû à l'insuffisance des maisons à louer et/ou à la cherté du loyer.

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre
Poni	Loropéni	Assistance en vivres, Abris et AME au profit de 154 ménages de PDI d'une taille de 1084 personnes	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Abris, Services de l'action humanitaire de Poni	Urgent
Poni	Kampti	Assistance en Abris au profit 47 ménages PDI sans abris	Cluster Abris, Services de l'action humanitaire de Poni	Urgent
Poni	Kampti et Loropéni	Délivrance des actes d'état civil au profit de 500 enfants et adolescents PDI sans documentation	DGMEC et acteurs de protection de l'enfant	Urgent

VII. Tableaux Croisé

#Catégorie des victimes	Assassinat	Total général
Femmes	0	0
Filles	0	0
Garçons	0	0
Hommes	2	2
Total général	2	2

#Auteur (s) présumé (s)	Groupe armé non étatique (GANF)	Total général
Diébougou	1	1
Total général	1	1

#Pourcentage auteur (s) présumé (s)	Groupe armé non étatique (GANF)	Total général
Diébougou	100,00%	100,00%
Total général	100,00%	100,00%

#Violation commune par	Assassinat	Total général
Diébougou	1	1
Total général	1	1